

Afin que ce temps de lecture personnelle quotidien soit partagé collectivement, la prise en charge des petits lecteurs est indispensable.

Il est en effet primordial que ce temps de lecture partagé n'exclut pas ces élèves à besoin éducatif particulier qui doivent eux aussi trouver plaisir à lire !



Anticiper et repérer en amont les élèves petits lecteurs

Les professeurs principaux, les professeurs de Lettres, les professeurs encadrant le Quart d'Heure de Lecture sont invités à repérer les élèves en situation de difficulté de lecture.

La plupart de ces élèves sont d'ailleurs généralement identifiés dès la 6ème : il s'agit le plus souvent des élèves DYS, des élèves bénéficiant d'un PAP, d'un PPS, d'un PPRE, d'une AESH...



Anticiper et prévoir des livres adaptés

Premier levier nécessaire pour ces élèves petits lecteurs : des livres adaptés.

On peut songer dans un premier temps, à des livres plus faciles d'accès : des albums, des livres pop-up, des BD, des mangas, des livres d'art, mais également des collections adaptées aux élèves souffrants de troubles « dys » (voir la liste indicative donnée dans la fiche n° 4)

Le professeur documentaliste est très certainement le professeur le plus qualifié pour rendre possible l'implication des petits lecteurs dans le dispositif. Pour ce faire, il sera indispensable d'accompagner les élèves au CDI pour qu'ils choisissent eux-mêmes des livres, avec l'aide et les conseils du professeur documentaliste.



Adapter le dispositif si nécessaire

Par ailleurs, même si le silence est une condition *sine qua non*, reste que le Quart d'Heure de Lecture peut si nécessaire, et si possible, être aménagé pour certains élèves à besoins particuliers. Peuvent donc être envisagés :

- Le recours à des livres audios (en accompagnement du support écrit).
- La lecture accompagnée par un professeur, un pair ou un élève tuteur plus âgé (on peut s'inspirer des expériences en école primaire de Plougasnou où les élèves de CM lisent des albums aux élèves de CP : <https://eduscol.education.fr/578/favoriser-la-lecture-l-ecole>)

Ainsi, au CDI ou dans une salle dédiée à l'accompagnement d'un petit groupe, on peut, le cas échéant, envisager de lire à haute voix des histoires à un petit groupe d'élèves.

- Il est recommandé d'utiliser des dispositifs existants pour renforcer les compétences de lecture et pour ménager le cas échéant des temps explicitement consacrés à la lecture (devoirs faits, accompagnement personnalisé).